

**BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS
OPÉRÉES PAR LA COMMUNE DE CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN
ANNÉE 2024**

Un bilan des acquisitions et cessions opérées par la Commune est soumis à délibération du conseil municipal.

Ce bilan est annexé au Compte Administratif de l'exercice budgétaire correspondant.

Ainsi au cours de l'année 2024, la Commune de CHATEAU-ARNOUX SAINT-AUBAN a réalisé les différentes opérations immobilières suivantes :

I / CESSIONS :

La collectivité a procédé aux **2 ventes décrites ci-après** :

➤ **Du terrain à bâtir sur lequel est édifié un ancien gymnase à démolir cadastré AR 796-797 de 1767 m² parcelles Rue des Ecoles à SAINT-AUBAN ; terrain cédé à UNICIL SOCIETE ANOMYNE D'HABITATION A LOYER MODERE leur permettant d'y construire 21 Logements sociaux.**

L'acte a été signé le 22 mai 2024, en vertu d'une délibération en date du 27 juin 2022 au prix de 1 euro symbolique non recouvrable).

➤ **Du terrain non bâtis cadastré AI 331 de 49 m², parcelles provenant en partie du Domaine Public déclassé situées Avenue de la Gare à Château-Arnoux ; terrain cédé à la société JTESB lui permettant la régularisation de son emprise foncière pour une extension de son bien.**

L'acte a été signé le 28 octobre 2024, en vertu d'une délibération en date du 25 juin 2024 au prix de 367.50 euros (7.50 euros/m²).

